



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 2 / 0 7 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 2 3 / 0 8 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-8066

1 Intitulé du projet

Extension du bâtiment de production de la société RAPIDO sur la commune de Mayenne (53) site de Poirsac :
Projet d'une création d'une menuiserie.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

| | |
|-----|-----------|
| Nom | Prénom(s) |
| | |

2.2 Personne morale

| | |
|---|--|
| Dénomination | Raison sociale |
| Rapido | Rapido |
| N° SIRET | Type de société (SA, SCI...) |
| <u>3</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>7</u> <u>9</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>9</u> <u>0</u> <u>0</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>5</u> | SAS, société par actions simplifiée |
| Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame | <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur |
| Nom | Prénom(s) |
| ROUSSEAU | Nicolas |

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|---|---|
| 1- Installation classés pour la protection de l'environnement | ICPE, rubrique n° 2410 => régime d'enregistrement ICPE, rubriques n° 1532-2; 2925-1; 2940-2b; 1185-2 => régime de la déclaration IOTA, rubriques n°2.1.5.0 => régime de la déclaration loi sur l'eau |
| 39 - Travaux, construction et opérations d'aménagement | a) travaux et construction qui créent une emprise au sol comprise entre 10 000 m ² et 40 000 m ² = 10 305 m ² d'emprise au sol |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site Rapido, situé dans la zone d'activité de Poirsac sur la commune de Mayenne (53), réalise l'assemblage de camping-cars.
Le site a pour projet de réaliser une extension de son bâtiment existant (superficie de 27 440 m²), afin d'exercer son activité de menuiserie au plus près de son unité de fabrication.
Cette activité est actuellement réalisée par un autre site du groupe situé au Nord de la zone industrielle (site de Perrouins).
Dès lors que l'activité de menuiserie sera transféré, le site de Perrouins deviendra un site de serrurerie. (activité réalisée actuellement sur le site de Chatillon sur Colmont).
Le projet va permettre d'optimiser la fabrication des camping-cars avec un rapprochement de son activité de menuiserie au plus près de son processus de fabrication.
L'extension de l'atelier sera réalisée au Sud de l'existant sur une zone végétalisée et comprendra une surface de 10 305 m² afin d'accueillir l'activité de menuiserie.
Le site procèdera à la démolition d'une habitation au Sud de la parcelle concernée (cf annexe V1).
Il n'y a pas démolition prévue sur le site de Perrouins.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de rapprocher son unité de menuiserie, actuellement situé au Nord de la zone industrielle, au plus près de son processus de fabrication de camping-cars.

Ce rapprochement permettra au site de supprimer les flux de véhicules au sein de la zone industrielle (suppression de la circulation entre le site de Perrouins et le site de Poirsac pour la livraisons des meubles).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Plusieurs étapes se succéderont en phase travaux :

- Préparation du chantier ;
- Installation du chantier ;
- Démolition d'habitation située au Sud du site ;
- Fondation ;
- Structure de l'extension (dallage, bardage, couverture, fermeture...);
- Corps d'état techniques et secondaires (aménagement intérieurs) ;
- Aménagements extérieurs (plantations, voiries...).

Le planning prévisionnel des opérations est de 18 mois (Mars 2025 / Septembre 2026), celui ci a été établi le 20 février 2024 et joint en annexe V2. (A ce jour, le planning sera décalé de trois mois)

Un plan des surfaces permettant d'évoquer les aménagements existant et futur est joint en annexe V3.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le site lors de la phase des travaux restera en exploitation avec les horaires d'ouvertures suivantes :

- 8h - 12 h
- 13h30 - 17h

Les caractéristiques du process en phase d'exploitation sont :

- Découpe du châssis,
- Montage du plancher,
- Montage de l'énergie,
- Montage des meubles,
- Montage de l'ossature (côté et toit) du camping car,
- Finition de l'intérieur,
- Contrôle qualité,
- Expédition.

Les différentes phases de transfert prévisionnels sont :

- Août 2026 : Transfert de l'activité Menuiserie Camping-Cars sur Poirsac
 - Décembre 2026 : Transfert de l'activité Menuiserie Fourgon sur Poirsac
 - Août 2027 : Transfert de l'activité Serrurerie(Chatillon sur Colmont) sur le site des Perrouins.
- A ce jour, la direction est à l'étude sur le devenir du site de Chatillon sur Colmont.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à une procédure administrative d'Autorisation (ICPE ou loi sur l'eau).

Le site actualisera sa situation administratives en réalisant :

- un dossier d'enregistrement (rubrique n° 2410)
- une actualisation de sa situation administrative vis à vis du régime de déclaration ICPE (rubriques n° 2663-2b1532-2; 2925-1; 2940-2b; 1185-2)
- un dossier IOTA (rubriques n°2.1.5.0), intégré au dossier d'enregistrement ICPE

Les travaux devront être soumis a une procédure d'autorisation d'urbanisme vis à vis d'un permis de construire pour l'extension du bâtiment.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|--|---|
| Extension bâtiment : dont Atelier Menuiserie (comprenant un auvent pour les chassis) dont Locaux sociaux Auvent bennes Extension voirie (poids lourds, cheminement piéton) | 10 305 m ² 9 096 m ² 1 209 m ² 161 m ² 4 525 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Zone d'activité de Poirsac

Localité : MAYENNE

Code postal : 5 3 1 0 1 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : - _____ ° 6 4 ' 5 3 " 7 Lat. : 4 8 ° 3 0 ' 6 4 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Section YK - Parcelles 172 et 021 du plan local d'urbanisme de la commune de Mayenne (53)
Parcelles classées UE, Zones dédiées aux activités économiques

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le site actuel est sous le régime de la déclaration vis à vis des rubriques 2663-2c et 2930-2b. (Déclaration initial en 2007).

Le site a fait l'objet d'une demande de modification de déclaration réalisée le 22/12/2019 pour donner suite à l'extension de l'atelier montage concernant la rubrique 2930-2b portant son activité à 59,16 kg/jour.

L'extension menuiserie entraînera une actualisation du régime de classement du site (création d'un bilan de classement) et notamment un dossier d'enregistrement pour son activité de menuiserie (rubrique 2410).

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Rapido est situé en zone industrielle et n'est pas localisé à proximité immédiate de ZNIEFF. ZNIEFF de type 1, située au Sud-Est à 1,6 km du site. Nom : "Vallée de la Mayenne entre Beau Rivage et Mayenne". (520320001) ZNIEFF de type 1, située au Nord-Est à 4,5km du site. Nom : "Le coteau de la Vallée" (520005824) |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) du département de Mayenne a été approuvé le 6 décembre 2023. La national 12, au Nord du site, est une infrastructure concernée mais pas aux abords du site. Le tronçon concerné le plus proche est situé sur la commune de Mayenne entre le giratoire RD304 et le giratoire RD7 et RD34 à environ 800 mètres du site. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est situé à 1 km du périmètre de la zone de protection au titre des abords de monuments historiques. Le site le plus proche est situé à plus de 1 km du site et concerne le "COUVENT NOTRE-DAME DU CALVAIRE" référence sous le numéro 53 147 0003. |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet est situé dans une zone hydromor 4 (source géo-IDE carto2) Le site a réalisé début juillet une expertise de la zone humide par la société EF étude à Saint Germain sur Iles (cf annexe volontaire 4). Les parcelles étudiées sont YK021 et YK172 sur une superficie de 13 750 m². L'expertise conclue l'absence de zones humides dans la zone d'étude aux vus des relevés floristiques et des 16 prélèvements réalisés. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mayenne n'est pas concernée par un PPRN (source infoterre) |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'extension est localisée sur un terrain végétalisé qui ne figure pas sur un ancien site industriel (source infoterre). |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mayenne n'est pas située dans une zone de répartition des eaux. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les villes de Mayenne, Parigné sur Braye et Saint Baudelle ne sont pas situées dans un périmètre de protection rapprochées ou éloignées des captages d'eau (source IGN2013-CD53-2017) |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche du projet se situe à plus de 1,6 km au Sud Est (FR5202007 "bocage de Montsurs à la forêt de sité le Guillaume"). |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mayenne ne contient pas de site classé. |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La consommation en eau potable est limitée au besoin sanitaire. Le site est raccordé au réseau d'eau potable de la commune (absence de forage). |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La viabilisation des terrains entraînera un excédent de matériaux dû aux fouilles et aux terrassements. Les matériaux excédentaires seront disposé en talus sur le périmètre du projet. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La viabilisation des terrains entraînera l'apport de matériaux (bitumes, graves, pierres...) qui remplaceront ou recouvriront le sol existant comme dans tout chanier d'aménagement de parcelle. |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La consommation en eau potable est limitée au besoin sanitaire. Le site est raccordé au réseau d'eau potable de la commune. Le site est raccordé au réseau d'eau usée de la commune de Mayenne. |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Lors de l'expertise des zones humides réalisée en juillet, le rapport n'a pas mis en évidence d'enjeux concernant la faune, flore, et les habitats. |
| Milieu naturel | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mayenne n'est pas concernée par un PPRT (source infoterre). |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Mayenne n'est pas concernée par un PPRN (source infoterre). La commune de Mayenne se trouve dans une zone sismique de niveau 2. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est raccordé au réseau d'eau usée de la commune de Mayenne. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est raccordé au réseau d'eau usée de la commune de Mayenne. |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Accès par le Sud pour les Poids Lourds, route du Fauconnier selon accord entre RAPIDO et "Mayenne Communauté". Ce rapprochement permettra au site de supprimer les flux de véhicules au sein de la zone industrielle (suppression de la circulation entre le site de Perrouins et le site de Poirsac pour la livraisons des meubles). |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet sera source de bruit pendant les travaux. Ce projet s'insère dans une zone d'activité où la circulation et les activités seront également source de bruit. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une étude acoustique a été réalisée le 23 et 24 mai 2024 par la société APAVE, les résultats sont joints en annexe volontaire 5. Les résultats des niveaux sonores en période diurne (période d'activité du site) sont conformes. |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera pas d'odeurs. |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera pas de vibrations. |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne sera pas équipé d'enseignes lumineuses. |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| Si oui, dans quel milieu ? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | / |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La production de déchets résultera essentiellement du travail du bois (chute de bois, poussières) |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine culturel, architectural et archéologique. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'inscrit dans la zone d'activité de Poirsac. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Après consultation de la DREAL des Pays de Loire, aucune étude environnementale et aucun dossier cas par cas n'a été déposé sur la commune de Mayenne (53) ces trois dernières années.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Parmi les principales évaluation environnementales sur le site, citons :

- Aucune habitation située à proximité,
- Absence de rejet d'eau industrielle,
- Projet de récupération des eaux pluviales pour l'utilisation de la douche étanchéité véhicule ainsi que les sanitaires.

L'expertise des zones humides réalisées sur la zone d'extension démontre l'absence de zone humide.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Une expertise des zones humides a été réalisé en juillet (cf annexe volontaire 4) sans que celle-ci relève des enjeux concernant la faune et flore comprise dans l'extension.

Dans le dépôt cas par cas déposé le 22 juillet 2024, le bureau d'étude a mentionné des enjeux modérés, ce point ne concerne pas le site.

Des travaux de réhabilitation et de mise en conformité sont prévus concernant le bassin de confinement des eaux pluviales lors de ce projet.

En juillet 2024, le projet a été présenté aux voisinages, une nouvelle étude de bruit sera réalisée dès lors que l'activité sera en activité.

Ce rapprochement permettra au site de supprimer les flux de véhicules au sein de la zone industrielle (suppression de la circulation entre le site de Perrouins et le site de Poirsac pour la livraisons des meubles).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du projet et des mesures mise en place, il n'est pas jugé nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

Les activités du site engendrent des rejets atmosphériques qui sont traités :

-Les poussières de bois seront filtrées et captées par une aspiration industrielle afin de traiter ces poussières de bois.

-Le site appliquera également des vernis dans une cabine d'application.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | Plan d'implantation vis à vis de la démolition de l'habitation sur le site de Poirsac. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Planning prévisionnel des travaux au 20/02/2024 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Plan des surfaces et aménagements | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Expertise zone humide réalisée en juillet par la société "EF études " | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Etude acoustique | <input checked="" type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

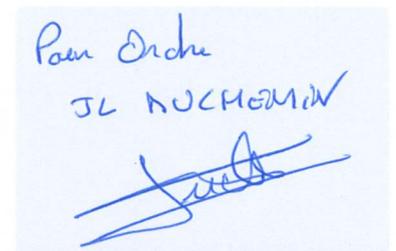
Nom ROUSSEAU

Prénom NICOLAS

Qualité du signataire Directeur général RAPISO -

À MAYENNE

Fait le 23/08/2024



Paul Orche
JL ROUSSEAU

Signature du (des) demandeur(s)

